

TEXTES PARUS AU JOURNAL OFFICIEL

■ *Journal officiel* du 28 janvier 2012

Arrêté du 23 janvier 2012 portant application de l'article L. 5411-2 du code du travail et relatif au renouvellement de la demande d'emploi

NOR : ETSD1201070A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,
 Vu l'article L. 5411-2 du code du travail ;
 Vu l'arrêté du 5 février 1992 définissant les catégories de demandeurs d'emploi ;
 Vu l'arrêté du 5 février 1992 portant application de l'article L. 5411-2 du code du travail et relatif au renouvellement de la demande d'emploi ;
 Vu l'arrêté du 5 mai 1995 modifiant l'arrêté du 5 février 1992 portant application de l'article L. 5411-2 du code du travail et définissant les catégories de demandeurs d'emploi ;
 Vu l'arrêté du 5 mai 1995 modifiant l'arrêté du 5 février 1992 portant application de l'article L. 5411-2 du code du travail et relatif au renouvellement de la demande d'emploi,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le calendrier d'actualisation de la demande d'emploi annexé à l'arrêté du 5 février 1992 portant application de l'article L. 5411-2 du code du travail et relatif au renouvellement de la demande d'emploi est fixé comme suit pour l'année 2012 :

MOIS STATISTIQUE	CLÔTURE DE L'ACTUALISATION
Janvier 2012	Mercredi 15 février 2012
Février 2012	Jeudi 15 mars 2012
Mars 2012	Mardi 17 avril 2012
Avril 2012	Dimanche 20 mai 2012
Mai 2012	Dimanche 17 juin 2012
Juin 2012	Lundi 16 juillet 2012
Juillet 2012	Jeudi 16 août 2012
Août 2012	Lundi 17 septembre 2012
Septembre 2012	Lundi 15 octobre 2012
Octobre 2012	Dimanche 18 novembre 2012
Novembre 2012	Lundi 17 décembre 2012
Décembre 2012	Mercredi 16 janvier 2013

Art. 2. – Le directeur général de Pôle emploi est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 janvier 2012.

Pour le ministre et par délégation :
*Le sous-directeur du service public
de l'emploi à la délégation générale
à l'emploi et à la formation professionnelle,*
J. BIARD